

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Charlebois et Fils de Lachute, madame la Présidente, une compagnie qui fabrique des portes et fenêtres . . . Ce n'est pas une menace pour eux le libre-échange. Au contraire, ils entendent se détacher et exploiter un créneau particulier à l'intérieur de l'Entente.

Pour La pépinière d'Argenteuil, une compagnie qui fait de la production en serre, très dynamique également, les Durocher, madame la Présidente, qui ont découvert et qui ont exploité des nouvelles technologies dans le domaine de la culture en serre, pour eux, les barrières tarifaires n'ont absolument aucun sens. Donc, ils vont bénéficier du libre-échange et je peux vous dire qu'ils sont enthousiastes et prêts à faire face à ce lucratif marché américain.

A Mirabel, madame la Présidente, les entreprises ne se comptent plus, celles qui sont favorables au libre-échange. Actuellement, il y a des compagnies qui ne gagnent rien ni ne perdent rien, et je parle entre autres de la Nora, une compagnie qui embouteille de l'eau absolument remarquable. Vous savez que la région de Mirabel est remarquable pour la qualité de l'eau souterraine. Alors, la Nora, une compagnie qui a ouvert une entreprise de haute technologie dans ce domaine, va tout simplement continuer, madame la Présidente, à exporter son eau embouteillée vers les marchés américains. De même, la Bell Hélicoptères, et j'en passe, madame la Présidente . . .

M. Cassidy: Madame la Présidente, je voudrais faire un rappel au Règlement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Sur un rappel au Règlement, l'honorable député d'Ottawa—Centre (M. Cassidy) a la parole.

M. Cassidy: Madame la Présidente, je ne vois pas le quorum ici. Il y a peut-être cinq ou six conservateurs qui sont enchantés par le discours de l'honorable députée, mais je crois qu'on doit être un peu plus que cela. N'est-ce pas?

[Traduction]

M. Crosbie: Madame la Présidente, qu'on mentionne au compte rendu que seul un député libéral et un député néo-démocrate—ou plutôt deux députés libéraux—sont présents et qu'ils réclament la prolongation du débat. De l'autre côté de la Chambre, il n'y a que trois députés, deux libéraux et un néo-démocrate, c'est scandaleux.

M. Foster: Madame la Présidente, je crois qu'il faudrait mentionner au compte rendu que le ministre n'a pas lu le texte de l'Accord. Au moins, les députés de ce côté-ci de la Chambre l'ont lu.

M. Crosbie: Si vous l'avez lu, pourquoi cherchez-vous à tromper le public?

M. Foster: C'est vous qui cherchez à tromper le public. Dans quel autre but dépensez-vous 30 millions de dollars?

Des voix: Oh, oh!

M. Cassidy: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre!

M. Cassidy: Peu importe les injures que peut proférer à mon endroit le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie), je ne crois pas qu'il soit réglementaire qu'il accuse un autre député

de tromper la population et j'estime qu'il devrait retirer ses commentaires.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le quorum a été rétabli, l'honorable députée d'Argenteuil—Papineau (M^{me} Bourgault) a la parole.

Mme Bourgault: Madame la Présidente, je suis contente de constater que la nomenclature des entreprises d'Argenteuil—Papineau qui sont favorables au libre-échange intéresse les députés de la Chambre. Alors, je suis parfaitement contente d'avoir été interrompue pour constater cet état de fait.

Madame la Présidente, comme vous le savez très bien, le libre-échange, c'est tout simplement et purement la survie économique de notre beau et cher pays. Je voudrais profiter de cette occasion parce que la circonscription d'Argenteuil—Papineau en est une à grand pourcentage agricole. Je voudrais rassurer mes agriculteurs et je voudrais leur citer entre autres les propos du professeur Guy Debailleul qui est professeur au département d'économie rurale à l'Université Laval, et qui a analysé l'Accord.

Il affirme que la portée de l'Accord, sous sa forme actuelle, apparaît relativement limitée pour l'agriculture québécoise. On sait, madame la Présidente, qu'à part le président de l'UPA, les grandes coopératives agricoles, qui sont soit dit en passant les mêmes membres que ceux de l'UPA, parce que lorsqu'on est membre d'une fédérée ou d'une coop, on est également membre de l'UPA . . . alors il y a une contradiction énorme entre les deux positions. En fait, ce sont des positions contraires, mais pour les agriculteurs, ce qui est important, c'est l'organisme qui achète leurs produits, donc leur coopérative. Et les coopératives agricoles du Québec, les grandes coopératives se sont déclarées favorables à l'Entente. En d'autres mots, elles ont une position tout à fait contraire à celle du président de l'UPA, parce que nous avons pris nos engagements et nous avons respecté leur demande d'inclure l'article 11 du GATT. Et ceci étant fait, le ministre de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec, M. Pagé, est également favorable à l'Entente.

Madame la Présidente, je pourrais parler pendant des heures de cette Entente. Vous me faites signe que mon temps de parole achève. Je voudrais, par exemple, parler aussi de ce qu'il y a ailleurs dans le monde. Vous vous rappelez très bien qu'on a des exemples au niveau de la Communauté économique européenne, et moi, à la lecture des documents, j'en ai parlé à chacune de mes interventions. Il est évident, madame la Présidente, que les groupes qui sont opposés aux accords de libre-échange, ce sont les socialistes, ce sont les syndicalistes, malheureusement, ce sont des réfractaires, et il faut dire que si on veut se mesurer aux grands du monde, il faut «embarquer» dans l'ère du nouvel échange. Je terminerai en disant aux consommateurs qui sont les grands gagnants du libre-échange: Le ministre de la Consommation et des Corporations a fait une étude. Nous avons des documents qui le prouvent et, par exemple, cela va rehausser le revenu réel d'au moins 2 p. 100, soit d'environ 450 \$ pour chaque année par Canadien.